



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte - CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

MAIRIE
DE
TREGUNC

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

Néant

Date de convocation : 9 décembre 2014

Sonia DOUX BETHUIS est nommée secrétaire de séance.

PERSONNEL Objet
COMMUNAL
CREATION DE
POSTES SUITE
A AVANCEMENT
DE GRADES

Monsieur Le Maire expose qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la création et la suppression de postes. La création des postes suivants est proposée afin de permettre la nomination d'agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade en 2015 :

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29

- 3 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1/10/2015
- 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1/01/2015
- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1/01/2015
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 01/01/2015

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois.

Les postes précédemment occupés par les agents seront supprimés, à savoir :

- 3 postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1/10/2015
- 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1/01/2015
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1/01/2015
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1/01/2015

Le Comité Technique, réuni le 28 novembre dernier, a émis un avis favorable à ces propositions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création des postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 17 décembre 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20141218-DE14161213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2014

Publication : 18/12/2014

